

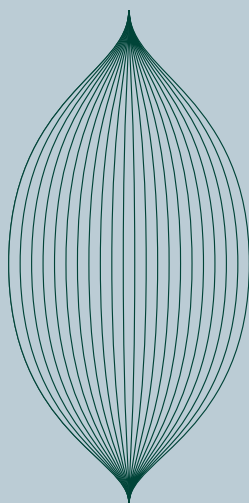
Académie des Arts et Techniques du Cinéma

MODE D'EMPLOI

COURT
MÉTRAGE
CÉSAR 2018

CÉSAR₂₀₁₈





MODE D'EMPLOI
COURT MÉTRAGE
CÉSAR 2018

CONCOURIR	p. 4
QU'EST-CE QU'ON GAGNE ?	p. 8
LES NUITS EN OR	p. 14
CALENDRIER	p. 19
ÉDITION 2019	p. 22



CONCOURIR

Depuis 1977, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma décerne chaque année le César du Meilleur Film de Court Métrage.

Et depuis 2011, les films de court métrage d'animation ont été intégrés dans le dispositif des César aux côtés des films de long métrage d'animation. Deux César sont décernés pour l'animation, l'un pour le court métrage et l'autre pour le long métrage.

QUI PEUT LES RECEVOIR ?

Sont éligibles au César du Meilleur Film de Court Métrage et au César du Meilleur Film d'Animation (Court Métrage), tous les films dont :

- la durée totale est strictement inférieure à 60 minutes ;
- la part de production française est supérieure ou égale à 30% de la production totale ;
- le visa d'exploitation a été délivré par la Commission de Classification des Œuvres Cinématographiques du Centre National de la Cinématographie entre le 1^{er} juillet et le 30 juin de l'année précédant la Cérémonie.

L'Académie se charge de collecter la liste des films éligibles auprès du CNC et en organise la sélection avec la collaboration du Comité Court Métrage et du Comité Animation de l'Académie.

COMMENT ÇA MARCHE ?

LES COMITÉS

L'Académie constitue chaque année un Comité Court Métrage et un Comité Animation, qui rassemblent chacun des professionnels dont l'activité les place au cœur de la vie du court métrage en France (institutionnels, acheteurs TV, programmeurs de festivals...).

La composition de ces Comités est soumise chaque année à la validation souveraine du Bureau de l'Académie.

En septembre, 24 films sont choisis par les membres du Comité Court Métrage et 12 films par les membres du Comité Animation, parmi l'ensemble des courts métrages éligibles.

Ces 36 courts métrages composent ainsi la Sélection Officielle Court Métrage des César.

LE VOTE

LES ÉLECTEURS

Les 36 courts métrages sélectionnés par les Comités sont soumis au vote des membres de l'Académie des César.

Ces électeurs sont des professionnels confirmés de l'ensemble des corps de métiers de l'industrie cinématographique, auxquels sont venues se joindre au fil des années quelques personnalités s'étant signalées par leurs actions en faveur du cinéma.

L'Académie compte actuellement 4248 membres votants.

LES 2 TOURS DE VOTE

- À l'issue du **premier tour** :

5 films, comptabilisant le plus grand nombre de voix, parmi les 24 choisis par le Comité Court Métrage, sont nommés pour le César du Meilleur Film de Court Métrage.

Pour l'animation, **4 films**, comptabilisant le plus grand nombre de voix, parmi les 12 choisis par le Comité Animation, sont nommés pour le César du Meilleur Film d'Animation (Court Métrage).

Les 9 films sont dévoilés lors de la Conférence de Presse d'Annonce des Nominations à la fin du mois de janvier.

- **Le second tour** permet ensuite aux membres de l'Académie de désigner, parmi les 5 courts métrages nommés, celui qui recevra le César du Meilleur Film de Court Métrage et parmi les 4 courts métrages d'animation nommés, celui qui recevra le César du Meilleur Film d'Animation (Court Métrage). Les lauréats sont annoncés lors de la Cérémonie des César.

LES DISPOSITIFS DE VISIONNAGE DES FILMS

L'Académie met à disposition de ses membres plusieurs moyens de voir les 36 films :

- Diffusion en salle au cinéma Le Balzac et au cinéma Les 3 Luxembourg, lors de projections organisées en novembre et décembre à Paris. Ces projections sont destinées aux membres de l'Académie, à l'ensemble de la presse spécialisée et ouvertes au public.
- Mise en ligne durant toute la période de vote sur la plateforme de visionnage VOD de l'Académie réservée aux membres.
- Envoi de DVD, réunissant les 36 films, et faisant partie du Coffret DVD César que l'Académie adresse à l'ensemble de ses membres au mois de décembre.



QU'EST-CE QU'ON GAGNE ?

1/ POUR LES 36 FILMS SÉLECTIONNÉS :

Être retenu dans l'une ou l'autre des sélections permet tout d'abord de bénéficier d'une visibilité accrue auprès des membres de l'Académie, de la presse spécialisée et du grand public.

L'Académie participe elle-même à l'accroissement de cette visibilité en organisant les opérations de visionnage détaillées précédemment (projections, VOD, DVD...)

2/ S'Y RAJOUTE POUR LES 9 FILMS NOMMÉS :

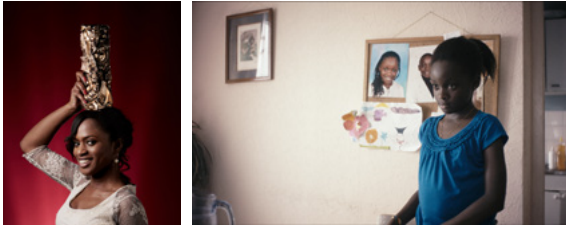
- Diffusion en accès libre sur le site internet de l'Académie d'une interview vidéo du(de la) réalisateur(trice) et du(de la) producteur(trice), dans le cadre de "Paroles de Nommés".
- Projection des 9 films nommés dans le cadre de la rétrospective "l'Année Cinéma César" au cinéma Le Balzac, et au cinéma Les 3 Luxembourg durant les deux semaines de février qui précèdent la Cérémonie. Ces projections sont destinées aux membres de l'Académie, à l'ensemble de la presse spécialisée et ouvertes au public.

3/ ET POUR LES 2 FILMS LAURÉATS :

- Une distinction par les membres de l'Académie pour recevoir le César du Meilleur Film de Court Métrage ou le César du Meilleur Film d'Animation (Court Métrage) fait partie des récompenses les plus prestigieuses du monde du court métrage et constitue une précieuse reconnaissance des qualités professionnelles de tous ceux qui ont contribué à la réalisation du film, souvent décisive pour la suite de leur carrière.
- Participation au grand événement court métrage de l'Académie des César : Les Nuits en Or (voir page 14).

QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE ?

© Fouad El Choukri / INA, Louis Lumière
pour l'Abnime des César 2017



Maïmouna Doucouré

Réalisatrice du film *MAMAN(S)*

César 2017 du Meilleur Film de Court Métrage (ex-æquo)

Le souffle court. Les mains moites de ma petite comédienne dans les miennes, toutes aussi tremblantes. Chaque minute d'attente semble être d'une longueur infinie. Et...on entend "Le César du Meilleur Court Métrage est attribué à Maman(s)".

À ce moment précis, plus rien ne semble réel. Magie, explosion de joie. Impossible de bouger. Mais il faut y aller pourtant.

Là, on ne marche pas, on flotte pour arriver vers la scène.

Des mots qui m'échappent. J'envoie plein de remerciements qui viennent du cœur. Et une pensée pour ma famille :

"Le jour où j'ai dit à ma mère que je voulais faire du cinéma, elle m'a dit : ce n'est pas pour nous ! Est-ce que tu vois des gens qui te ressemblent... ?

On a besoin de se raconter, d'exister sur les écrans du cinéma français...pour que la France se raconte dans sa pluralité."

Depuis, des milliers de messages, de mots qui me proviennent de toute la France, du Canada, d'Afrique et d'ailleurs...

Et là, je comprends que ce César est plus grand que ça, je comprends que c'est aussi le César de l'espoir... l'espoir de tant de gens qui se sont reconnus à travers moi devant leur écran de télévision. Des autodidactes, des personnes qui rêvent d'en faire leur métier, même en étant bien loin de tous les réseaux du cinéma.

Mais cette soirée, c'est aussi le souvenir d'entendre ma mère me dire qu'elle est fière de moi. Et je crois qu'il est là mon véritable César.

© Fouad El Choukri / INA, Louis Lumière
pour l'Abnime des César 2017



Alice Diop

Réalisatrice du film *VERS LA TENDRESSE*

César 2017 du Meilleur Film de Court Métrage (ex-æquo)

Pendant longtemps le seul souvenir de cette soirée ne fut qu'un écran blanc, un néon, une lumière aveuglante qui effaçait jusqu'au souvenir de ce moment, trop intense, trop fou, trop inattendu. Lourd d'un sens que, jusqu'il y a peu, je refusais de regarder en face. Je ne me souvenais ni de ce que j'avais dit, ni de ce que j'avais ressenti. Il semblait même, que dans cette amnésie volontaire, j'oubliais parfois que je l'avais bel et bien reçu ce César.

Mais depuis quelque temps la lumière se tamise. J'accepte mieux ce beau cadeau que j'ai reçu et je tente de le mettre à sa place, à la bonne place.

Au fond rien n'a changé et tout a changé.

Je reçois plus de propositions. Je suscite un intérêt que je ne suscitais pas avant. Je lutte avec des pics d'angoisse quand je pense à la suite, que faire maintenant ? Ne vais-je pas décevoir ceux qui ont cru voir en moi la voix d'une cinéaste ?

Autant de questions qui peuvent parfois freiner le désir. Alors je me convaincs en me disant que personne au fond n'est jamais attendu nulle part, que seul compte la sincérité et la nécessité des œuvres que l'on a à faire. J'essaie de me tracer un chemin vers mon propre désir sans tomber dans les pièges tendus par la pression utilisée à mauvais escient.

Chaque jour je tente de transformer cet honneur en confiance pour la suite.



Fabrice Luang-Vija

Réalisateur du film *CELUI QUI A DEUX ÂMES*

César 2017 du Meilleur Film d'Animation (Court Métrage)

Être nommé aux César... C'est comme un rêve lointain de gamin qui se concrétise de façon inattendue, comme une bascule qui vous fait passer de l'autre côté, dans les coulisses dorées ! Le 7^e Art vous ouvre les bras ! Woow !...

Et puis, votre fils ado vous remet les pieds sur terre avec un optimisme boutonneux : "Non mais P'pa, M'man. Rêvez pas... Vous l'aurez pas, le César". Ce à quoi vous rétorquez : "Pas grave ! C'est déjà génial d'y aller !" ... Puis, en votre for intérieur : "Sale gosse, va..."

Arrive la soirée de la Cérémonie. La pression de l'attente, le désir de profiter de l'instant et l'envie de fuir, la gymnastique mentale pour tenter de garder, hypocritement, un certain détachement.

Et puis, soudain, l'annonce du lauréat. Et là, la bascule opère pour de vrai... Instant de vide, de sidération... Devoir se lever, monter sur scène, faire soi-même ce qu'on a vu faire tant de fois à la TV... Tenter de tenir à distance une émotion qui déferle, et qu'il est difficile, encore aujourd'hui, de qualifier... Lire au mieux son petit papier qu'on a heureusement préparé pour éviter, si possible, de bafouiller d'insondables banalités... Et se rendre compte de façon tangible qu'un César, mystérieusement, renverse les lois de la nature : son poids est inversement proportionnel à la lévitation qu'il procure quand vous le prenez en mains... Lévitation champagnisée à outrance, qu'on va (ça c'est sûr) laisser redescendre tout doucement, au fil des semaines, sans se presser...

Et puis, très vite, une bascule verbale, avec des formules improbables qu'on se surprend soudain à prononcer : "Où as-tu mis le César ?", "Peux-tu me tenir le César ?", "Fais gaffe au César", "Parle mieux à ta mère si tu veux pas te prendre un coup de César..."

Et puis reprendre le travail, avancer sur les projets en cours, briquer le César au savon de Marseille dans les moments de doute... Regarder devant... et dans le vide aussi... en se disant : "Bon allez, ça c'est fait..."



LES NUITS EN OR

L'ÉVÉNEMENT COURT MÉTRAGE DE L'ACADÉMIE DES CÉSAR

Les courts métrages lauréats des César sont au cœur du projet Nuits en Or, organisé par l'Académie. De nombreuses projections publiques sont programmées à l'international (le Panorama) et en France (la Collection). Et pour les réalisateurs, dix jours de voyage sont organisés dans trois capitales pour présenter leurs films au grand public européen aux côtés de leurs pairs du monde entier (la Tournée).

LE PANORAMA

Le César du Meilleur Film de Court Métrage et le César du Meilleur Film d'Animation (Court Métrage) sont présentés dans le cadre du Panorama des Nuits en Or : trois jours de projections à Paris, gratuites et ouvertes au public, au mois de juin, au cœur d'un programme composé des meilleurs courts métrages mondiaux de l'année, primés par leur Académie Nationale de Cinéma.

Le Panorama est également présenté dans plusieurs grandes villes internationales qui, pour 2018, seront : Rome, Milan, Naples, Athènes, Madrid, Bruxelles, Luxembourg, Stockholm, Lisbonne, Vienne et d'autres villes à découvrir prochainement.

LA COLLECTION

Autour du César du Meilleur Film de Court Métrage et du César du Meilleur Film d'Animation (Court Métrage) est également constitué le programme "La Collection" des Nuits en Or, avec une sélection de courts métrages choisis par le Comité Exploitants Court Métrage de l'Académie parmi ceux présents dans le programme "Panorama". Ce Comité est constitué des exploitants de cinéma qui diffusent les Nuits en Or.

La Collection est présentée en salle lors de soirées exceptionnelles, au mois de mai, dans une vingtaine de villes françaises.

LA TOURNÉE

Les réalisateurs ou réalisatrices du César du Meilleur Film de Court Métrage et du César du Meilleur Film d'Animation (Court Métrage) sont conviés à la Tournée des Nuits en Or : un voyage culturel et professionnel de dix jours en Europe, durant lequel, avec tous les autres réalisateurs et réalisatrices du Panorama, ils accompagneront la présentation de leurs films dans certaines des villes participant à l'événement.

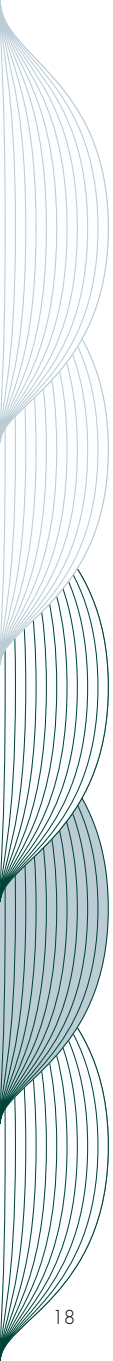
Pour l'année 2018, la Tournée passera par deux capitales européennes pour se terminer à Paris par le Dîner de Gala des Nuits en Or, donné en leur honneur à l'UNESCO en présence de leurs parrains et marraines de cinéma.



La Promotion 2017 des Nuits en Or à l'UNESCO

Retrouvez toutes les informations sur **les Nuits en Or** sur le site de l'Académie : www.academie-cinema.org

Et abonnez-vous à notre Newsletter !



CALENDRIER

LES DATES DU COURT MÉTRAGE AUX CÉSAR 2018

- **18 septembre 2017 :**

- Annonce des 12 courts métrages choisis par le Comité Animation 2018.
- Annonce des 24 courts métrages choisis par le Comité Court Métrage 2018.

- **18 novembre 2017 :** Projection au cinéma Le Balzac de la première partie des 24 films en lice pour le César du Meilleur Film de Court Métrage.

- **25 novembre 2017 :** Projection au cinéma Le Balzac de la deuxième partie des 24 films en lice pour le César du Meilleur Film de Court Métrage.

- **2 décembre 2017 :** Projection au cinéma Le Balzac de la troisième partie des 24 films en lice pour le César du Meilleur Film de Court Métrage.

- **9 décembre 2017 :** Projection au cinéma Les 3 Luxembourg des 12 films en lice pour le César du Meilleur Film d'Animation (Court Métrage).

- **À partir du 14 décembre 2017 :** Envoi des DVD "Sélection Officielle Court Métrage César 2018" (24 films) et du DVD "Sélection Officielle Animation (Court Métrage) César 2018" (12 films) dans le Coffret DVD César 2018 à chacun des membres votants de l'Académie.

- **31 janvier 2018 :** Conférence de Presse d'Annonce des Nominations 2018.

- **10 février 2018 :** Déjeuner des Nommés.
L'ensemble des nommés sont invités par le Président et le Conseil d'Administration de l'Académie à se retrouver lors d'un déjeuner au restaurant Le Fouquet's.

- **Dès le 10 février 2018 :** Paroles de Nommés.
Diffusion en accès libre sur le site internet de l'Académie des interviews de tous(toutes) les réalisateurs(trices) et producteurs(trices) des films nommés aux César 2018.

- **Du 14 au 27 février 2018 :** L'Année Cinéma César.
Projection de tous les films nommés aux César 2018 dans les cinémas Le Balzac et Les 3 Luxembourg.

- **2 mars 2018 :** 43^e Cérémonie de remise des César.

- **Mai 2018 :** Les Nuits en Or - La Collection.
Série de projections en France de la Collection.

- **Juin 2018 :** Les Nuits en Or - Le Panorama.
Série de projections du Panorama dans plusieurs grandes villes internationales.

- **4 au 13 juin 2018 :** Les Nuits en Or - La Tournée.
Voyage de dix jours des réalisateurs et réalisatrices du Panorama dans trois villes européennes.

- **11 juin 2018 :** Les Nuits en Or - Le Dîner de Gala.
Dîner officiel à l'UNESCO.

- **12 au 14 juin 2018 :** Les Nuits en Or - Le Panorama.
Projection du Panorama à Paris.



ÉDITION 2019

MON FILM EST-IL ÉLIGIBLE POUR LES CÉSAR 2019 ?

Tout film de court métrage qui respecte les conditions d'éligibilité peut concourir à l'édition 2019 des César.

La liste des films éligibles est transmise par le CNC aux services de l'Académie. Vous n'avez donc aucune démarche particulière à faire, sauf pour une éventuelle demande de décalage, qu'autorise le Règlement de l'Académie :

- Pour les films dont la demande de visa complète aura été déposée et acceptée par le CNC avant le 30 avril 2018, et dont le visa aura été accordé durant les deux premières semaines de juillet 2018, la société de production pourra demander au Bureau de l'Académie une dérogation pour participer aux César 2019. Cette demande devra être transmise au plus tard le 15 juillet 2018.
- Pour les films dont le visa aura été délivré entre le 1^{er} mai et le 30 juin 2018, le producteur pourra demander au Bureau de l'Académie une dérogation pour décaler sa participation aux César de l'année suivante, étant entendu qu'un même film ne peut participer qu'une seule fois. La demande devra être transmise au plus tard le 15 juillet 2018.

MONTRER MON FILM AUX MEMBRES D'UN COMITÉ

Tous les membres des Comités sont choisis précisément pour leur engagement à voir un grand nombre de films de court métrage du fait de leur activité professionnelle.

Compte tenu des dates d'éligibilité, il est donc probable qu'ils aient déjà pu découvrir votre film dans le cadre de leur activité professionnelle.

Cependant, à partir du moment où votre film respecte les conditions d'éligibilité vous pouvez montrer votre film directement aux membres des Comités : la liste des membres est en accès libre sur le site de l'Académie.

À vous de choisir la manière de leur faire visionner votre film (envoi de DVD à leur attention, envoi d'un lien internet, message sur Facebook, invitation à une projection...).

FAIRE PARTIE DES COMITÉS COURT MÉTRAGE ET ANIMATION DE L'ACADÉMIE

Le Bureau de l'Académie des César étudie tous les dossiers de candidature qui lui sont adressés. Pour postuler, il est souhaitable de justifier sur l'honneur du visionnage durant l'année d'une part significative de la production française de court métrage dans le cadre de son activité professionnelle (programmation de festival, achats TV, presse...) au sein d'une entité dédiée à la diffusion du court métrage (festival, chaîne de télévision ou média spécialisé dans la diffusion du court, organisations professionnelles...).

Un dossier de candidature doit être envoyé sur papier libre au Secrétariat de l'Académie, par courrier ou par mail. Il doit nécessairement comporter un **CV**, une **lettre de motivation**, le ou les **document(s) justifiant d'une activité professionnelle** intégrant le visionnage d'une part significative de la production française de court métrage, et **deux lettres de parrainage** provenant de personnes déjà membres des Comités Court Métrage ou Animation. Une même entité ne peut avoir plus d'un représentant dans un comité, et les personnes travaillant dans une société de production ne peuvent pas en faire partie (sauf exception pour les productrices ou producteurs qui président une institution de la filière court métrage).

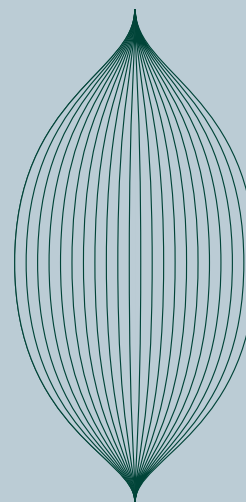
Le dossier de candidature doit être déposé avant le 30 juin de chaque année. Pour les personnes faisant déjà partie d'un Comité, une simple demande de renouvellement suffit. Néanmoins, chaque membre doit confirmer chaque année l'occupation du poste justifiant sa présence au sein d'un Comité.

En cas de changement de fonction, le membre doit informer le Secrétariat de l'Académie de l'intitulé de son nouveau poste. Le Bureau décidera alors du renouvellement ou non de la participation du membre aux travaux du Comité.

Les décisions du Bureau de l'Académie sont annoncées à la fin du mois de juillet. Elles sont souveraines et non susceptibles d'appel. Les membres des deux Comités ont la possibilité s'ils le désirent de devenir membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma après deux années successives de participation aux travaux de l'un des Comités de Sélection.

LES DATES DE PRÉSÉLECTION COURT MÉTRAGE POUR LES CÉSAR 2019

- **30 juin 2018** : date limite de **dépôt de candidature** pour faire partie des Comités Court Métrage et Animation pour les César 2019.
- **30 juin 2018** : date limite d'**obtention du visa** pour être éligible aux César 2019.
- **15 juillet 2018** : date limite de **demande de dérogation** pour les films dont la demande de visa complète aura été déposée et acceptée par le CNC avant le 30 avril 2018, et dont le visa aura été accordé durant les deux premières semaines de juillet 2018, pour participer aux César 2019; ou pour les films dont le visa a été délivré entre le 1^{er} mai et le 30 juin 2018 pour décaler leur participation aux César de l'année suivante.
- **Fin juillet 2018** : publication officielle de la **liste des Comités** Court Métrage et Animation pour les César 2019.
- **Septembre 2018** : annonce de la **Sélection Officielle** des 24 courts métrages choisis par le Comité Court Métrage, et de la Sélection Officielle des 12 courts métrages d'animation choisis par le Comité Animation.



ACADÉMIE DES CÉSAR

11 rue de l'Avre, Paris 15^e
Tél. +33 (0)1 53 64 05 25
info@academie-cinema.org
www.academie-cinema.org

